

Compte rendu de la 58ème Assemblée générale de DSNE

du 30 mai 2026

Espace Alizé – MAIF - Niort

Nombre de participants : 51 adhérent.es présent.es (47 avec droit de vote et 4 nouveaux adhérent.es 2026, sans droit de vote) et 32 pouvoirs soit 79 votants

Accueil des participant.es. Mise à jour des cotisations, enregistrement et vérification des droits des votants et des pouvoirs de vote.

- **Ouverture de l'Assemblée à 14h15.** Après avoir excusé les personnalités invitées et absentes, Anne Faucher, membre du bureau en charge de la vie des instances, remercie de leur présence les adhérent.es et invité.es. Elle informe l'assemblée de la présence de Séverine Vachon, Vice-Présidente du Département des Deux-Sèvres en charge du Développement durable, des Parcs naturels régionaux (PNR) et des Espaces naturels sensibles (ENS), d'Olivier Cubaud, suppléant de Delphine Batho, Députée des Deux-Sèvres, excusée, et de plusieurs partenaires, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, la Société d'Horticulture des Deux-Sèvres, de Parlons-En, Gâtine Environnement, Plusieurs invité.es sont excusé.es.
- **Intervention de la gouvernance collégiale, lue par Anne Faucher**

Mesdames et Messieurs les élu.es

Mesdames et Messieurs les invité.es

Chers adhérent.es

Nous sommes heureux de vous accueillir à notre assemblée générale 2026 dans ces locaux gracieusement mis à notre disposition par la MAIF que nous remercions vivement.

La MAIF est notre assureur, assureur engagé avec des valeurs fortes pour une société plus humaine et plus solidaire dans un monde plus durable, qui couvre nos activités bénévoles et salariées avec un contrat de grande qualité. C'est aussi un partenaire de Deux-Sèvres Nature Environnement dans de multiples actions sur ses sites niortais et avec ses salariés, actions que nous renouvellerons avec plaisir, nous l'espérons.

Pour notre association, l'année 2025 a été riche en satisfactions malgré un contexte environnemental de plus en plus inquiétant et des financements de plus en plus fragiles. Et l'année 2026 ne devrait pas être très différente...

Sous la pression notamment des syndicats agricoles productivistes, les reculs législatifs sont nombreux dans le dernier projet de loi agricole qui comprend plusieurs dispositions dangereuses pour notre santé, notre environnement, notre capacité à développer une alimentation durable et à délivrer de l'eau potable.

Pour notre association, ce sujet d'importance a fait l'objet d'un travail important de rédaction d'un plaidoyer « Eau potable et pesticides » de 16 pages avec de nombreuses références scientifiques qui justifient notre positionnement et nos interventions dans les diverses instances de gestion de l'eau où

nous avons des représentants.

Ce sujet de l'eau potable et des pesticides a été abordé de nombreuses fois dans des conférences, tables rondes, formations, instances où nous siégeons ou lors des rendez-vous avec des syndicats d'eaux... dans le département et au-delà, puisque nous avons des référents Eau à France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine et représentants dans le réseau Eau national de France Nature Environnement.

Pourtant, agriculture et biodiversité peuvent se conjuguer et la démonstration en est faite à la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins dont nous sommes gestionnaires. 2025 était l'année des 10 ans de la Réserve et nous avons fêté cet anniversaire au cours d'une journée entière de spectacles, activités naturalistes sur le terrain, conférences, balade contée, pour le plus grand plaisir du public familial venu découvrir ce programme. La veille, la Maison de la Réserve avait été inaugurée et la découverte de ce bâtiment construit avec des matériaux locaux et de réemploi, a séduit les visiteurs par son originalité et son ouverture sur la nature. Merci à tous les bénévoles et aux salariés qui, sous la houlette d'Alexandre, notre conservateur, nous ont permis de partager cette réussite avec le plus grand nombre. Nous remercions tous nos financeurs sur ce projet pilote en région, en particulier la Région et l'Etat.

La RNR du Bocage des Antonins n'est désormais plus la seule du département, puisque deux autres ont été officiellement créées en 2025 par la Région, celle de la Vallée du Pressoir dans le Thouarsais et celle que vous avez pu découvrir ce matin, sur le Marais de Galuchet et des boucles de la Sèvre niortaise. Deux-Sèvres Nature Environnement était investie depuis de nombreuses années pour faire aboutir ces deux dossiers, nous sommes donc particulièrement heureux de leur réussite, et de voir la Ville de Niort et la Communauté de communes du Thouarsais concrétiser cette implication en devenant gestionnaires de ces sites.

Sans détailler toutes nos activités, notons quelques satisfactions en 2025 :

- *La publication de deux nouveaux livrets, l'un consacré aux amphibiens et l'autre aux coccinelles*
- *La suppression de la période complémentaire de la chasse au blaireau pour la 2^{ème} année consécutive*
- *La signature en tant que garant des premières obligations réelles environnementales de la ville de Niort et de la CAN avec Créateur de forêt*
- *La protection en sites classés de trois arbres remarquables du département*
- *La participation de nombreux bénévoles aux rencontres naturalistes de printemps et d'hiver*
- *La présence de DSNE sur une quinzaine de manifestations grâce à la mobilisation de nos bénévoles.*
- *Une victoire juridique annulant le permis de construire sur une zone humide d'une usine de méthanisation*
- *Des sentinelles de la nature de plus en plus nombreuses au service de la protection de notre environnement*

...

Tout ce travail va évidemment se prolonger en 2026 !

- *La commission Environnement travaille en concertation avec le GODS sur un nouveau plaidoyer, très attendu, sur les Energies Naturelles Renouvelables que sont le photovoltaïque, la méthanisation, l'éolien, ...*
- *La commission Biodiversité avec son groupe de travail Aires protégées instruit plusieurs projets d'Obligations Réelles Environnementales, et deux ont été signées début 2026 : une avec la commune de Pas de Jeu pour protéger la zone de captage des eaux avec l'interdiction de l'utilisation des pesticides et l'autre, sur la propriété d'un de nos adhérents, le premier à nous avoir sollicité sur ce dispositif de protection.*
- *Le groupe de travail Faune sauvage souhaite diffuser sous forme de plaidoyer, le travail important réalisé sur les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) et défendu par nos représentants à la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)*

- *Les sentinelles de la nature souhaitent augmenter la visibilité des initiatives favorables, très nombreuses dans notre département.*

Dans le cadre du 3^{ème} projet associatif, un groupe de bénévoles a travaillé à la mise à jour du projet éducatif qui va vous être proposé à la validation et à l'élaboration d'un plan d'actions dont une des premières va être la création d'une commission Pédagogique.

De même la commission Environnement a élaboré un questionnaire auquel plus de 90 adhérents ont apporté des réponses et des propositions qui vont permettre d'écrire un projet Environnement pendant l'année 2026, projet qui sera soumis à votre validation en 2027.

Et nous travaillons depuis plusieurs mois au 4^{ème} projet associatif avec Kikoya qui nous a permis de faire émerger des réflexions nouvelles. En fin d'assemblée, vous aurez à échanger autour des orientations stratégiques que le conseil d'administration vous propose avant de voter sur celles que vous retiendrez (ou non). La concertation s'élargira dans les prochains mois à l'ensemble des adhérent.es, des salarié.es, des partenaires afin d'aboutir à un ensemble d'actions pour les prochaines années.

Nous étions inquiets lors de notre dernière assemblée générale sur les financements de nos actions, vous verrez lors de la présentation du compte de résultat et du bilan de l'exercice 2025 que nos inquiétudes étaient justifiées. L'année 2026 devrait être un peu plus favorable et notre activité salariée encore très soutenue.

Difficile de dire ce que sera 2027 mais d'ores et déjà, nous savons que la Région va baisser les dotations pour les projets biodiversité, et les espoirs sont faibles que le Département ou le Ministère de l'Ecologie soient davantage présents. Et ce sera l'année de l'élection présidentielle, élection de tous les dangers pour l'environnement, la biodiversité et la démocratie.

En conclusion, après une année 2025 bien remplie et une année 2026 toute aussi riche, restons vigilants et mobilisés, et continuons à célébrer chaque victoire obtenue sur le terrain !

▪ **Parole à la MAIF**

Marion Chomel, au nom de la MAIF, remercie Deux-Sèvres Nature Environnement de sa présence dans ses locaux. Deux-Sèvres Nature Environnement intervient depuis plusieurs années à la MAIF pour diverses activités :

- en 2023, pour étudier les enjeux biodiversité des espaces verts de son siège, concernant deux groupes d'espèces indicateurs de la qualité biologique des milieux : les Orchidées et les Amphibiens
- en 2025, pour des inventaires entomofaune, botanique et mammifères (dont les chauves-souris) sur les sites du siège de la MAIF et des agences de Bessines et Chauray et des préconisations ont été émises afin de développer le potentiel d'accueil pour la biodiversité via la réalisation d'aménagements ou l'adaptation de la gestion mise en place.
- pour plusieurs animations pédagogiques qui ont permis de sensibiliser un public varié et nombreux : sur la biodiversité et le changement climatique auprès des mandataires du Conseil d'Administration, des ateliers de construction de gîtes à chauves-souris, un chantier participatif sur la parcelle appartenant à DSNE dans le marais de Galuchet, une rencontre avec l'équipe chargée de la gestion des espaces verts pour échanger sur les préconisations proposées pour préserver la biodiversité
- en 2024, une opération de mécénat originale a été proposée en faveur de Deux-Sèvres Nature Environnement au club des Chamois niortais engagé avec le mouvement Sport Planète. À cette occasion, la MAIF a remis à DSNE un chèque de 1 400 euros pour la création d'une **mare pédagogique vitrée** sur le terrain de la future Maison de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins

Elle souhaite le prolongement de ces actions au cours des prochaines années et souhaite à Deux-Sèvres Nature Environnement une bonne assemblée générale.

■ Parole aux élus

Séverine Vachon, Vice-Présidente du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, en charge du Développement durable, des Parcs naturels régionaux (PNR) et des Espaces naturels sensibles (ENS), fait part de son plaisir à participer à l'assemblée générale de Deux-Sèvres Nature Environnement et fait le point sur les interventions naturalistes menées sur une partie des 36 Espaces naturels sensibles du département pour un montant de 77 000 € en 2023 versés à Deux-Sèvres Nature Environnement pour ce travail. La biodiversité est un point également pris en compte par la Direction des routes lors des travaux concernant les ouvrages d'art du département.

Un travail commun est mené en collaboration avec l'association dans le cadre du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin avec les atlas biologiques communaux qui doit se prolonger dans le cadre du projet européen Maraisilience sur les enjeux biodiversité suite aux évolutions climatiques.

En tant que Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Niortais en charge du Développement durable et biodiversité la CAN, elle rappelle que Deux-Sèvres Nature Environnement est sollicitée pour les mesures compensatoires du parc d'activités économiques des Pierrailleuses et dans les échanges avec Créateur de Forêt pour la prise en compte des enjeux de biodiversité dans la gestion du foncier.

Elle remercie Deux-Sèvres Nature Environnement de son invitation et souhaite de bons travaux au cours de cette assemblée générale

Plusieurs adhérents, administrateurs et le directeur interpellent Mme Vachon concernant l'arrêt de subvention accordée à DSNE, même modeste, qui permet le cofinancement du calendrier interassociatif et d'autres projets, à l'initiative de DSNE, pour la valorisation et préservation du patrimoine naturel départemental ».

Il est répondu par Mme Vachon que DSNE bénéficie de marchés publics sur les ENS du département

Nicolas Cotrel et Éric Bedin contestent en précisant qu'on ne peut mélanger marché public soumis à concurrence et soutien de la collectivité à des projets associatifs.

Olivier Cubaud, suppléant de Delphine Batho, Députée des Deux-Sèvres, partage les préoccupations exprimées dans le discours d'introduction, en particulier sur la loi d'urgence agricole contre laquelle Delphine Batho est très engagée. Il rappelle la vigilance absolument nécessaire contre les énergies fossiles et souligne le rôle essentiel des acteurs associatifs dans tous ces combats. Il témoigne au nom du comité départemental de plongée sous-marine, partenaire de Deux-Sèvres Nature Environnement, des effets positifs des diverses actions menées, avec la présence plus forte des phoques gris sur la côte atlantique. Il conclue en souhaitant une bonne assemblée générale.

■ Présentation de l'équipe salariée

Nicolas Cotrel, directeur de l'association, demande aux salariés présents, de se présenter.

- Emilien Brabant, chargé d'études mammifères et particulièrement des chauves-souris
- Christophe Blouin, chargé de mission Education à l'Environnement et au Développement Durable, qui assure les animations scolaires ainsi que des animations grand public
- Marc Bruneau, chargé de mission entomologie, herpétologie et bivalves, en charge du projet Mares
- Clara Schnapper, chargée de mission coordination de projets biodiversité et vie associative

- Vincent Le Boullec, chargé de mission entomologie, herpétologie et conservation du patrimoine naturel
- Prunelle Jaculak , stagiaire en charge du Diagnostic d’Ancrage Territorial de la RNR du Bocage des Antonins
- Alexandre Boissinot, conservateur de la RNR du Bocage des Antonins
- Annabel Bachelier, responsable administrative et financière

Nicolas Cotrel excuse l’absence de Paul Cousin, Paul Bastière, Ludovic Rolland, Stéphane Barbier, Alexandre, stagiaire sur le programme de l’Agrion de Mercure, et Benoit, service civique sur la RNR pour le suivi des reptiles.

▪ Désignation des scrutateurs

Anne Faucher informe l’assemblée générale du rôle confié à Fabienne Babin qui surveillera le temps imparti pour chaque point de l’ordre du jour. Deux salarié.es procéderont au dépouillement des votes pour le conseil d’administration. Il n’y a pas d’opposition de l’assemblée.

▪ Validation du compte-rendu de l’assemblée générale du 17 mai 2025 à Sainte-Néomaye

Personne ne demande de modification et **le compte rendu est validé à l'unanimité**

▪ Rapport d'activité 2025

Clara Schnapper commente les diapos présentant la vie associative

- **Adhérents** au nombre de 378 fin décembre 2025, dont 78 nouveaux
- **Réunions d’adhérents** : 5 réunions se sont tenues sur l’ensemble du territoire
- **Diversification des activités** : vers le grand public avec des partenaires comme l’Université Populaire du Niortais, le CSC du Clou Bouchet, Festisol du Niortais, ...
- **Une communication dynamique** avec des réseaux sociaux très actifs
- **Des dons qui ont permis de financer tout ou partie** de l’animation au Clou Bouchet, la Mare pédagogique de la Maison de la Réserve, des animations au Collège de Champdeniers, le calendrier inter-associatif des sorties nature, la médiation Faune sauvage, le dispositif Sentinelles de la Nature...
- **Rencontres Naturalistes** : une rencontre s’est tenue en juin sur le terrain à Thouars en collaboration avec le GODS et l’autre, en décembre, dans nos locaux à Niort pour faire le point sur les projets naturalistes menés par les salariés et les bénévoles
- **Livrets « A la découverte de »** : la collection s’est enrichie de 2 nouveaux livrets, l’un consacré aux Amphibiens et l’autre aux Coccinelles

▪ Actions pédagogiques

Christophe Blouin présente les chiffres et événements des actions pédagogiques 2025 :

- 105 interventions sur 45 classes et 1125 élèves, autour de 8 thématiques
- 2 nouvelles aires terrestres éducatives accompagnées à Pouffonds et au Collège de Champdeniers
- 54 sorties grand public sur 13 thématiques permettant de sensibiliser 926 personnes
- 186 sorties proposées dans le calendrier inter-associatif par 20 associations

- 72 SOS chauves-souris et serpents avec 19 interventions sur le terrain

▪ **Actions environnementales**

Magali Migaud commente les actions environnementales :

- 13 dépositions aux enquêtes publiques dont 2 en commun avec le réseau FNE
- 142 signalements Sentinelles de la Nature dont plus de 25% concernant les coupes d'arbres
- 3 dépôts de plainte et une victoire dans une action en justice concernant le projet de méthaniseur à Lezay
- Un plaidoyer sur l'eau potable dont la situation est critique dans le département
- 80% des dossiers soumis à la Commission Départementale des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers concernant le photovoltaïque

Pascale Jean Dit Berthelot donne des précisions sur les Sentinelles de la Nature

▪ **Gestion d'espaces naturels**

Alexandre Boissinot commente les chiffres suivants sur la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins :

- L'inauguration de la première Maison de la Réserve en région
- Plus de 30 bénévoles mobilisés pour la Fête des 10 ans de la RNR
- 79 opérations de gestion

Nicolas Cotrel poursuit sur les autres espaces naturels :

- Une charte et une stratégie prêtes pour un déploiement des Obligations Réelles Environnementales en 2026
- Les premières Obligations Réelles Environnementales signées
- 14 chantiers participatifs et scolaires réalisés
- 3 Plans Nationaux d'Actions et le projet Veille Botanique mobilisés

▪ **Expertise biologique**

Nicolas Cotrel présente les éléments suivants :

- L'engagement dans 14 projets régionaux de connaissance et de conservation dont 5 Plans Régionaux d'Actions suivis pour des espèces prioritaires
- Le premier site Natura 2000 animé par DSN
- 7 sites Natura 2000 suivis
- 2 nouvelles réserves naturelles régionales pour le département
- 2 nouvelles conventions sur les ENS du Thouarsais et avec les spéléologues
- 9 sites CEN expertisés
- 7 collectivités et 3 entreprises accompagnées dans leur gestion d'espaces

Marc Bruneau présente l'activité naturaliste qui fait l'objet d'un rapport naturaliste en complément du rapport d'activités et donne le détail des observations par espèce. Globalement, la mobilisation bénévole, les projets associatifs et les expertises de site ont permis d'enregistrer sur Faune Deux-Sèvres **612 000 observations cumulées** pour 4 595 espèces dont **33 nouvelles espèces**.

Le rapport d'activité 2025 est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Catherine Tromas, porteuse du pouvoir de François-Marie Pellerin, lit la déclaration de ce dernier :

« Pourquoi je ne peux pas avoir d'avis favorable ?

En se retirant de la Coordination pour la Défense du Marais Poitevin, Deux-Sèvres Nature Environnement se prive d'une analyse collective globale, tant territoriale que socio-historique, sur ce vaste territoire interrégional alors que les enjeux à venir sont cruciaux. Cette faiblesse la conduit à restreindre ses positionnements aux limites de son périmètre départemental, ou au mieux, picto-charentais car DSNE reste au sein de Poitou-Charentes Nature et FNE NA. C'est un choix qui affaiblit sa crédibilité au sein des instances.

Pourquoi je ne peux pas avoir non plus d'avis défavorable ?

La notoriété acquise par ses compétences naturalistes est indiscutable et se concrétise par les nombreux contrats et accords dans ce domaine.

Dans le domaine de la gestion de l'eau, la priorité est mise sur la qualité et répond à une préoccupation majeure qui n'ira qu'en croissant. D'ailleurs, quand j'étais administrateur, j'ai toujours milité pour ne pas laisser la chaise vide au sein des opérations « re-sources » malgré leur efficacité problématique. Et en plus, ne le cachons pas, cette stratégie est consensuelle au sein du milieu environnementalistes ce qui garantit sérénité interne et assure de gagner des adhésions.

C'est pourquoi je m'abstiens. »

▪ Rapport financier 2025

Jean-Pierre Georges, référent Finances, présente les comptes et bilan de l'exercice 2025.

Le compte de résultat 2024

Il fait apparaître un total des produits de 671 662 € et de charges de 685 019 €.

Il expose l'analyse de la Commission Finances avec notamment la comparaison avec le budget prévisionnel équilibré à 695 428 €. Il est constaté une baisse des produits avec – 23 766 € soit – 3,4 % due à la baisse des projets subventionnés par la Région, une suppression de la subvention du Département, une réduction du projet Flore des rivières et l'arrêt des projets Mammifères et Chiroptères. Il est constaté en parallèle une baisse des charges de – 10 409 € soit – 1,5%. La Maison de la Réserve a engendré des charges de + 20 000 € liées à l'inauguration et aux amortissements sur une partie de l'année.

Le résultat d'exploitation négatif est de – 13 357 €

La comparaison entre les budgets réalisés en 2024 et 2025 fait ressortir une diminution des produits de – 80 843 € et des charges de – 7 036 €.

Le bilan 2025

Jean-Pierre Georges présente le Bilan qui s'élève à 1 302 996 €

Actif :

Actif immobilisé : 598 853 € au lieu 204 434 € en 2024

Actif circulant : Le poste Créances client est à 476 869 € au lieu de 742 466 € en 2024 soit – 36%, grace au travail des salariés et particulièrement d'Annabel Bachelier, la Responsable Administrative et Financière, pour améliorer les paiements des factures

Disponibilités : Elles correspondent à la trésorerie disponible à fin 2025 avec 207 142 € (au lieu de 265 177 € en 2024) grâce à un emprunt de 100 000 € pour financer la construction de la Maison de la

Réserve. Elle correspond à 2 mois d'activités et reste insuffisante pour assurer les paiements réguliers des salaires et charges.

Passif :

Fonds propres : ils s'élèvent à 982 828 € au lieu de 936 239 € en 2024

Dettes : Leur montant est de 320 368 € au lieu de 232 196 € en 2024

L'analyse de la Commission Finances est positive pour :

- L'implication de l'équipe des 11 salariés, stable, motivée, accessible et performante
- L'investissement important des bénévoles de plus en plus valorisée par la déclaration sur Bénévalibre de 154 904 € équivalant à 3,5 Equivalent Temps Plein auquel il convient d'ajouter 22 302 € pour le mécénat de compétences d'Antoine Guyonnet
- Une mise à disposition du local par la Ville de Niort à un prix avantageux
- Une réduction des créances de nos clients et des dettes fournisseurs
- Le financement et la gestion de la Maison de la Réserve de la RNR

En revanche, il faut noter :

- Le résultat négatif de – 13 357 €
- La réduction des subventions de la Région et la suppression de celle du Département
- Une trésorerie trop faible qui finance seulement 2 mois d'activités

Jean-Pierre Georges, au nom de la commission Finances, conclut sur la nécessité d'accroître les fonds propres

- pour financer, en trésorerie, la tendance à la suppression des acomptes et à l'allongement des délais de paiement
- pour financer du temps salarié pour développer les actions de communication Environnement et les projets Biodiversité sans financement

en développant les dons des particuliers et des entreprises.

Il en profite pour remercier la gérante du commerce Petits pois et kilogrammes à Niort qui a permis la mise en place depuis le début de l'année d'une opération de micro-dons au profit de DSNE

Mikaël Hugonnet, commissaire aux comptes, remercie Jean-Pierre Georges et la commission Finances pour cette présentation très professionnelle des comptes et bilan 2025. Pour sa part, il a certifié les comptes sans réserve, en raison de la bonne qualité et la transparence des comptes. Les opérations de contrôle porte essentiellement sur les flux et les décalages des subventions. Les diminutions des dettes et des créances assurent une solidité pour la trésorerie dans les 12 mois qui suivent la clôture. Deux-Sèvres Nature Environnement est une structure solide et forte, grâce à l'assise de ses fonds propres et au faible déficit à absorber.

Pour les conventions réglementées qui concernent les opérations entre l'association et sa gouvernance qui doivent être signalées au CAC, il n'y en a pas pour cet exercice.

Il conclut son intervention en félicitant l'ensemble des intervenants pour leur travail.

Anne Faucher demande à l'assemblée d'adopter les deux résolutions proposées :

- L'assemblée générale approuve les comptes et bilan de l'exercice 2025 faisant ressortir un résultat déficitaire de – 13 357 € et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de – 13 357 € aux fonds associatifs les portant de 450 058 € à 436 701 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

▪ **Renouvellement du Conseil d'administration**

Anne Faucher présente le tiers sortant qui se représente :

- Michel Clairand
- Jean-Pierre Georges
- Christian Lavand

Aucun adhérent n'a répondu favorablement à l'appel à candidatures pour être administrateur.

Anne Faucher invite les adhérent.es intéressé.es mais hésitant à franchir le pas pour être administrateur.trice, à assister en tant qu'invité.e aux réunions du Conseil d'administration pendant la durée d'un an avant de se décider.

Les scrutateurs ont dépouillé les votes des adhérents et le résultat du vote à bulletin secret est le suivant

79 votants

- Michel Clairand : 79 voix
- Jean-Pierre Georges : 79 voix
- Christian Lavand : 73 voix

Tous sont élus administrateur par l'assemblée générale

▪ **Orientations 2026 – Projets associatifs, naturalistes et pédagogiques**

Nicolas Cotrel présente les principaux projets naturalistes pour l'année

- **Les projets associatifs** coordonnés par Deux-Sèvres Nature Environnement, PCN et par FNE Nouvelle Aquitaine
- **Les principales expertises et prestations** sur les différentes communes du département

Il conclut sa présentation par la liste de tous les financeurs et partenaires par type de projets : expertises biologiques, subventions de projets, associations.

Magali Migaud présente les orientations de la **commission Environnement** pour 2026

- La réalisation d'un **Plaidoyer Énergies renouvelables et biodiversité**
- L'écriture du **Projet Environnement**

Pascale Jean Dit Berthelot informe de la création d'une nouvelle **campagne Sentinelles de la Nature consacrée aux actions positives.**

Pascale Jean Dit Berthelot présente les orientation 2026 pour la **commission Communication Vie Associative.**

- Création d'une charte graphique, avec révision de notre logo
- Diversification des manifestations et/ou des manifestations

Elle appelle les adhérents à renforcer cette commission dont les besoins importants pour l'animation de la Vie Associative

Pour la commission Biodiversité, Anne Faucher fait part des orientations 2026 :

- **GT Nature chez soi** : Déploiement du Label Natur'Ailes Particuliers avec le GODS
- **GT Faune sauvage**: Rédaction d'un plaidoyer ESOD

- **GT Aires protégées**

Nicolas Cotrel poursuit avec les axes de ce groupe

- Déploiement des ORE
- Rédaction d'un plaidoyer sur les aires protégées
- Conventionnement avec Niort sur la RNR du Marais de Galuchet et des boucles de la Sèvre niortaise

Il est également nécessaire de renforcer ce groupe de travail notamment pour déployer les ORE avec l'appui de référents bénévoles et suivre les travaux de ce groupe de travail.

Anne Faucher continue sur les priorités de la **commission Ressources Humaines**

- Réflexion sur les locaux
- Télétravail - Réécriture des règles

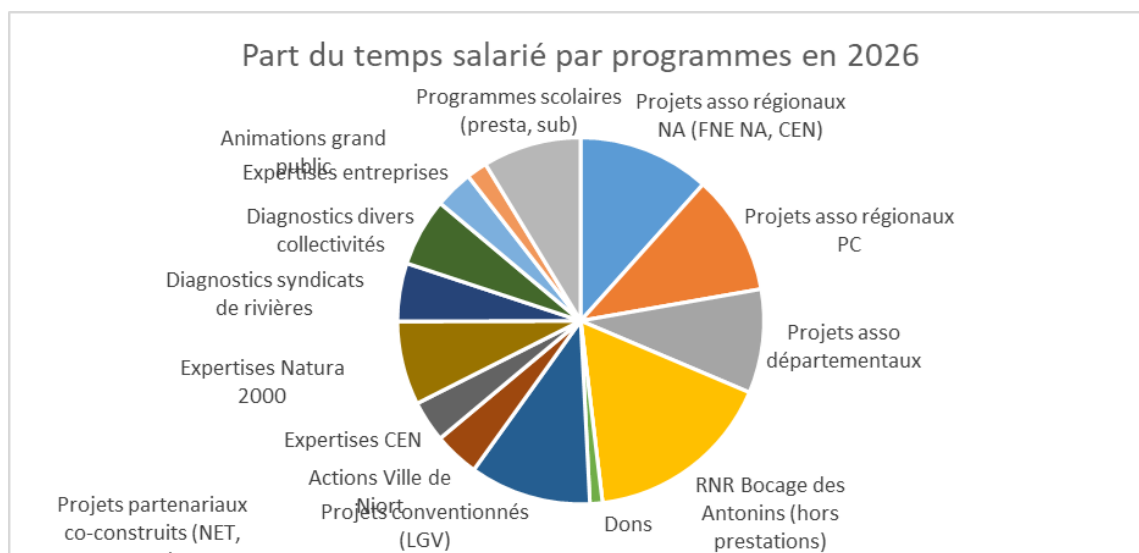
Pour la **commission Finances**, Jean-Pierre Georges indique que 2026 sera consacré aux

- Mécénat et dons
- Poursuite travail sur sélection prestataires, éthiques
- Gestion de la flotte de voitures de service

■ **Budget prévisionnel 2027**

Nicolas Cotrel présente le budget prévisionnel équilibré à **732 241 €** en augmentation par rapport à 2025 soit un écart de **50 088 €**. Il commente les principales tendances et notamment l'augmentation des charges de personnel liées à la mise en œuvre des entretiens de maîtrise professionnelle qui génère des augmentations individuelles salariales ainsi que les amortissements concernant la Maison de la Réserve qui portent sur une année entière et non plus sur 6 mois. Ces montants représentent près de 90 projets pour 2026.

	nb projets	nb jours	total €	% budget	% budget
Projets asso régionaux NA (FNE NA, CEN)	6	190	70 385	12%	30%
Projets asso régionaux PC	6	173	59 036	10%	
Projets asso départementaux	6	150	43 349	7%	
RNR Bocage des Antonins (hors prestations)	1	273	0	0%	
Dons	2	10	-	-	-
Projets conventionnés (LGV)	4	18	10 457	2%	62%
Projets partenariaux co-construits (NET, A)	11	175	99 894	17%	
Actions Ville de Niort	4	66	45 545	8%	
Expertises CEN	8	60	35 881	6%	
Expertises Natura 2000	8	121	57 029	10%	
Diagnostics syndicats de rivières	6	84	29 785	5%	
Diagnostics divers collectivités	8	98	58 335	10%	
Expertises entreprises	4	55	27 750	5%	
Animations grand public	-	30	8 000 €	1%	
Programmes scolaires (presta, sub)	15	142	39 560 €	7%	
TOTAUX	89	1 644	585 007 €		100%



▪ Cotisations 2027

Jean-Pierre Georges présente les montants des cotisations pour 2027 que le conseil d'administration propose à l'assemblée générale. Ils sont identiques aux montants de 2026 :

- Adhésion individuelle : 25€ minimum
- Adhésion familiale : 30 €
- Adhésion à tarif réduit (étudiant, chômeur, ...) : 10 €
- Adhésion association et collectivité : 40 €

Les différents montants des cotisations pour 2027 sont adoptés à l'unanimité.

▪ Modification de la localisation du Siège social

Anne Faucher présente cette modification purement administrative.

Elle rappelle que les statuts prévoient à leur article 3 :

Son siège est fixé à NIORT, à l'Hôtel de la Vie Associative, 12 rue Joseph Cugnot.

Il pourra être transféré en tout autre lieu sur simple décision du Conseil d'Administration qui devra être ratifiée à la prochaine assemblée générale

Toutefois, l'adresse postale est le 48 rue Rouget de Lisle.

Or, la Préfecture a relevé des déclarations faites par saisie informatique aux deux adresses. Elle a demandé à n'en retenir qu'une seule. Au vu des incidences des changements à faire, le Conseil d'administration a choisi de retenir l'adresse du 48 rue Rouget de Lisle à Niort.

Elle demande à l'assemblée générale de ratifier ce choix.

L'assemblée générale ratifie la décision du conseil d'administration de transfert du Siège social de l'association

▪ Projet Educatif

Christophe Blouin, accompagné de Julie Forain, rappelle qu'il existe déjà un projet éducatif qui s'inscrit dans le projet associatif et qui se décline en projets pédagogiques.

Christophe fait le point sur les travaux du groupe de travail au cours de 4 séances qui ont permis de mettre à jour le texte existant et le mettre en cohérence avec le projet associatif en définissant les objectifs stratégiques et les déclinant en tableau d'actions.

Le texte modifié du projet éducatif est articulé autour de plusieurs thématiques :

Les valeurs

- Partager
- Développer la curiosité environnementale
- Respecter
- Stimuler l'esprit critique
- Fédérer et mobiliser autour de l'engagement associatif
- Valoriser le lien avec la nature

Les publics, au-delà de ceux déjà touchés actuellement :

- Maisons de retraite et EPHAD
- Les tout-petits : crèches, assistantes maternelles, ...
- Le public en insertion

Les objectifs stratégiques

- Renforcer le lien avec les adhérents et les partenaires
- Mettre en avant les valeurs du projet éducatif dans les pratiques pédagogiques
- Diversifier le public, les thématiques, les approches pédagogiques
- Mieux communiquer en interne et en externe sur nos pratiques pédagogiques

Première action : la mise en place d'une commission pédagogique

Objectif : Développer un groupe de travail multi-acteurs autour de la pédagogie à l'environnement, dans le but de créer une dynamique pédagogique sur le territoire

Missions : Support moyen logistique, création de liens avec les partenaires, être porteur d'animations bénévoles, veiller sur les besoins en projets éducatifs du territoire, accompagner l'animateur sur ses missions, accompagner les bénévoles dans leur démarche pédagogique, s'impliquer dans les événements en lien avec la commission communication

Fonctionnement envisagé : réunion régulière à planifier (à terme une par mois), disposer d'un outil de communication interne, mettre en place un outil de communication sur les activités et le planning du salarié, création d'un outil de présentation des personnes ressources du groupe

Christophe Blouin et Julie Forain concluent leur intervention sur un appel aux adhérents pour participer à cette commission pédagogique avec une première réunion à la rentrée de septembre.

L'assemblée générale approuve le projet éducatif à l'unanimité

■ Suivi du 3^{ème} projet associatif 2024-2026

Les statuts prévoient que le suivi du projet associatif fasse l'objet d'une information à l'Assemblée générale.

Anne Faucher rappelle les orientations stratégiques, déclinées en sous-objectifs puis en plans d'actions avec un responsable opérationnel, des contributeurs, des dates d'échéance.

En 2025, les actions ont fait l'objet d'un suivi détaillé 2 fois par an au CA. Aujourd'hui, il s'agit du troisième suivi annuel devant l'Assemblée Générale.

Sur les 85 actions à réaliser sur 3 ans, 34 actions sont réalisées soit 40%, 10 sont en cours soit 11,8 %, 7 sont abandonnées soit 8.2%, 34 sont encore à réaliser soit 40%

A titre d'exemples, ont été réalisées les actions suivantes :

- **Améliorer l'implication des adhérents** : Adhésion par Hello Asso - Parcours nouvel adhérent - Fichier avec critères sélection - Réunion annuelle par secteur - Livret bénévole ...
- **Structurer, clarifier, évaluer l'activité de DSNE** : Projet biodiversité - Projet éducatif - Suivi projet associatif au CA et à l'AG...
- **Optimiser le fonctionnement de DSNE** : Valorisation temps bénévole - Plan prévisionnel de trésorerie - Formalisation politique sociale - Trames de CR, devis,... - Réunions CA/Equipe...
- **Communiquer sur DSNE** : auprès des partenaires (CPIE/GODS/Camera Natura, Mainate, ...) sur les partenariats et sur la gouvernance collégiale, ...
- **Elargir les publics potentiels** : Abandon des actions de définition de stratégies puis de mise en œuvre - Mais réponses positives aux nouvelles sollicitations : UPN, Baladin, Festisol, Colibris,...

13

■ 4^{ème} projet associatif - Orientations stratégiques

En introduction, Anne Faucher rappelle le rôle du projet associatif qui a pour objectifs de :

- Fixer une vision claire et commune, pour guider chaque décision et chaque action de l'association.
- Formaliser notre promesse envers nos membres, nos partenaires et les publics.
- Garantir la priorisation de nos actions et assurer notre pérennité sur le long terme.

La vision de Deux-Sèvres Nature Environnement a été fixée lors du 3^{ème} projet associatif et le conseil d'administration souhaite la conserver telle qu'elle est écrite actuellement.

Le conseil d'administration travaille depuis le début de l'année pour préparer le 4^{ème} projet associatif qui va entamer une nouvelle phase avec les adhérents après l'assemblée générale :

- **Juin : Expression de chacun.e** avec un questionnaire à distance pour recueil des propositions des adhérents et salariés.
- **Septembre – Octobre : Ateliers participatifs** avec des groupes de travail sur les axes stratégiques.
- **Octobre – Novembre : Rédaction du Plan** avec une synthèse des ateliers, pour définir des actions prioritaires, indicateurs de succès et responsabilités
- **Décembre : Validation en conseil d'administration** du projet finalisé.

Les 5 orientations stratégiques proposées par le conseil d'administration sont présentées à l'assemblée générale :

1. Assurer la cohérence des missions de DSNE

Anne Faucher précise que cet axe stratégique a pour objectif d'assurer la cohérence et la synergie entre les différents projets (biodiversité, environnement, pédagogique) afin de les aligner sur nos missions (salariés et bénévoles), de veiller à l'équilibre entre naturalisme et enjeux environnementaux et de les inscrire dans un cadre éthique partagé face aux risques de monétisation de la nature.

Exemples d'actions :

- *Harmoniser la présentation des différents projets.*
- *Accompagner les collectivités territoriales pour des actions positives en faveur du vivant*
- *Formaliser une charte éthique pour nos activités.*

2. Renforcer le travail collectif de tous les acteurs

Joël Bolteau indique que conformément aux missions de l'association, cet axe stratégique a pour objectifs :

- de faciliter les interactions entre les parties prenantes (adhérents, salariés, . . .),
- d'assumer la relation employeur du monde associatif,
- de valoriser les connaissances, développer les formations et l'engagement de chacun.e,
- de promouvoir l'émergence de projets,
- d'ouvrir et de renforcer la gouvernance.

Dans la perspective que chaque membre devienne un ambassadeur actif de DSNE.

Exemples d'actions :

- *Développer l'accueil et animer les locaux.*
- *Mettre en place un système de parrainage et désigner des référents « relation adhérents » pour guider les nouveaux*
- *Créer un annuaire des compétences internes pour mobiliser les expertises bénévoles.*
- *Développer l'expression et la participation des adhérents dans notre Assemblée Générale.*

3. Développer une notoriété attractive pour le plus grand nombre

Magali Migaud présente la 3^{ème} orientation qui vise à dépasser notre image institutionnelle pour toucher le grand public et de nouveaux territoires, en adoptant des formats courts dans lesquels l'information donne envie d'agir. En changeant notre récit vers « l'émerveillement » et en intervenant dans des lieux tiers, nous créerons une dynamique d'attraction qui invite de nouveaux publics à nous rejoindre.

Exemples d'actions :

- *Organiser des événements pour partager l'émerveillement,*
- *Lancer une campagne de communication sur les réseaux sociaux avec des formats vidéo courts (« reels ») montrant des actions concrètes,*
- *Intervenir dans des lieux atypiques (entreprises, universités, festivals, . . .) pour aller à la rencontre de nouveaux publics.*
- *Élargir la diffusion de la lettre électronique.*

4. Faire vivre nos réseaux locaux et nationaux

Pascale Jean Dit Berthelot définit cet axe qui consiste à ancrer l'association dans les territoires en structurant des alliances stratégiques durables basées sur la réciprocité plutôt que sur des relations ponctuelles Régionalement et nationalement il s'agit aussi de poursuivre notre implication fédérale.

Exemples d'actions :

- *Consulter des partenaires sur leurs attentes vis à vis de DSNE.*
- *Travailler l'ancrage territorial en s'appuyant sur des sujets concrets locaux pour toucher les publics éloignés.*
- *Organiser des rencontres pour favoriser les échanges de bonnes pratiques sur le terrain*

- *Signer des conventions-cadres avec des partenaires atypiques (collectivités, acteurs du tourisme, éducateurs) pour structurer les coopérations dans la durée.*
- *Créer un groupe dédié pour suivre et animer les partenariats.*

5. Adapter notre stratégie financière

Jean-Pierre Georges met en évidence l'objectif principal dont la priorité est de consolider notre financement pour sécuriser notre autonomie en diversifiant les recettes et en évoluant de prestations ponctuelles vers des partenariats stratégiques au long court.

Exemples d'actions :

- *Élaborer des scénarios financiers prospectifs corrélés à nos politiques d'actions.*
- *Développer une offre de conseil en impact environnemental pour générer de nouvelles ressources propres.*
- *Mettre en place un outil de suivi et d'évaluation des impacts environnementaux des activités de DSNE pour notamment valoriser nos actions auprès des financeurs.*
- *Lancer une campagne de mécénat ou de dons récurrents auprès des adhérents et du grand public pour diversifier les recettes hors subventions.*

La durée proposée pour le 4^{ème} projet associatif est de 4 ans soit 2027-2030.

Anne Faucher conclut sur l'importance pour l'avenir de DSNE de se construire collectivement et de la participation essentielle des adhérents pour réussir notre 4^{ème} projet associatif.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les orientations stratégiques présentées par le conseil d'administration

■ Temps d'échange avec la salle

Guy Merceron, président de Parlons-en de Saint-Symphorien, souhaite, en tant qu'ancien formateur, rappeler l'importance de la formation continue des salariés comme source de motivation pour les salariés et de développement des compétences au profit de l'association. Certes, l'augmentation des adhérents est nécessaire mais ne doit pas être l'unique boussole pour DSNE, il ajoute qu'il faut également rester en phase avec eux sur le projet de l'association.

Nicolas Cotrel précise que la formation est d'ores et déjà un axe fort de l'association. Chaque année, tous les salariés ont la possibilité de suivre une formation, et la majorité en bénéficient, et ils sont également formateurs, que ce soit pour les bénévoles ou pour des partenaires.

Anne-Marie Rousseau apprécie beaucoup les formations notamment via des webinaires qui sont régulièrement proposés aux bénévoles pour se former sur les questions environnementales. En tant que représentante de DSNE dans des instances de concertation ou de consultation, elle estime avoir parfois des craintes à porter la contradiction sur certains sujets au vu des risques financiers potentiels pour DSNE.

Anne Faucher veut la rassurer car elle est porteuse des décisions collectives de DSNE, préparées en commission Environnement à laquelle un certain nombre d'administrateur·trice·s et adhérent·e·s, dont elle-même, participent, échantent, construisent une opinion argumentée dont elle est porteuse et même si des risques financiers existent, c'est le collectif qui l'assume et non elle, à titre individuel.

Jean Collon, de Gâtine Environnement, intervient pour souligner l'importance des avis des associations de protection de la nature dans le débat et en veut pour preuve le dossier de la Maison de

la Parthenaise qui a été abandonnée suite aux interventions répétées de son association, faisant ainsi économiser plusieurs millions d'euros à la collectivité.

Jean-Claude Gallard souhaite profiter de l'assemblée générale pour remercier DSNE d'avoir été attentif à sa suggestion d'Obligation Réelle Environnementale pour protéger son terrain et d'avoir travaillé sur ce dossier complexe à mettre en œuvre. Il a signé cette Obligation Réelle Environnementale avec DSNE il y a peu avec d'autant plus de plaisir qu'elle prend en compte la pollution sonore à laquelle il est très sensible en sa qualité de musicologue.

Richard Tajasque demande si l'association va continuer d'utiliser les outils numériques de Google.

Anne Faucher lui rappelle que le transfert sur des logiciels libres est déjà un axe du 3^{ème} projet associatif, non réalisé mais qui reste d'actualité pour les années à venir. Mais il s'agit d'un dossier qui demande un gros travail que ce soit pour les activités des salariés ou pour celles des bénévoles. Elle précise qu'une étude est engagée pour les salariés en premier lieu grâce à Antoine Guyonnet qui, après un mécénat de compétence de 2 ans, prolonge en tant que bénévole des missions pour l'association.

Anne Faucher remercie les participants pour leur présence et clôt l'Assemblée Générale.

L'assemblée Générale se termine par un verre de l'amitié à 17h15.